

« LA VRAIE DEMOCRATIE, ELLE EST ICI ! »

Face aux résistances qui s'organisent, durent et se multiplient, Chirac, l'homme de la « fracture sociale », flanqué de son dauphin naguère « champion du dialogue social », répondent, matraque en main, par une tentative de passage en force provocateur et cynique. Celui qui a recueilli moins de 15% des inscrits au premier tour des présidentielles en 2002, tente de s'asseoir aujourd'hui sur :

- les luttes innombrables et quotidiennes des étudiants et lycéens depuis plusieurs semaines,
- le succès retentissant de la grève générale de mardi dernier,
- les manifestations de plus en plus nombreuses depuis un mois partout en France,
- l'unité syndicale,
- 80% d'opinions défavorables dans les sondages,

...pour **promulguer cette loi de précarité au nom... de la « démocratie » !**

C'est une preuve flagrante de cette vérité du marxisme, que les communistes n'ont de cesse de répéter : dans une société divisée en classes sociales antagonistes, la « démocratie » est toujours une démocratie de classe. La démocratie bourgeoise – dans laquelle nous vivons – n'est que l'autre nom de la **dictature de la bourgeoisie, de la dictature au service des intérêts des capitalistes** : une dictature souvent camouflée, habillée des oripeaux de la démocratie formelle, mais qui jette le masque quand l'essentiel est en jeu, à savoir les intérêts fondamentaux de la classe capitaliste.

Leur « démocratie » est la dictature d'une minorité de nantis, qui a pour principaux représentants le MEDEF et l'UMP. La notre, c'est la démocratie populaire, celle qui s'exprime ici dans la rue et dans les AG d'étudiants, de lycéens, de travailleurs. Comme le chantent les manifestants : **« C'est pas au patronat de faire la loi ! La vraie démocratie, elle est ici ! »**

La réalité de la lutte de classe

«En république, quand il s'agit de l'intérêt national, il ne saurait y avoir ni vainqueur, ni vaincu » (dixit Chirac dans son intervention du vendredi 31 mars).

Il s'agit là du mythe de la paix entre les classes. Jeunes, salariés et chômeurs supportent aujourd'hui des conditions de vie de plus en plus précaires et subissent de plus durement la vie chère. Les inégalités sociales s'aggravent au point que les journalistes eux même finissent par en parler. Le nombre d'accidents et de maladies du travail explose. L'espérance de vie de la population française aurait baissé de trois ans depuis dix ans : c'est un record historique ! Toutes ces évolutions sont directement liées à la logique des réformes successives de ces vingt dernières années soi-disant faites elles aussi dans l'« intérêt national » ! **Les seuls vainqueurs ont été les patrons et les financiers** (cf. explosion des bénéfices des entreprises et des profits boursiers). L'«*intérêt national* » est le camouflage des valais du patronat pour la défense de leurs seuls intérêts. **Dans la lutte de classe, les travailleurs et les patrons ne peuvent pas gagner ensemble**; dans la confrontation actuelle, **un seul camp sortira vainqueur.**

Le CPE reste le CPE

« Période d'essai d'un an », « Entretien d'explication du licenciement »... Telles sont les cacahuètes que Chirac nous a lancé... en prenant bien soin de préciser que la « loi sur l'égalité des chances » était de toute façon promulguée (et même publiée ce dimanche au Journal Officiel).

Le CPE reste donc ce qu'il est : un sous-contrat discriminant et au-delà le premier acte de dynamitage du CDI, norme juridique centrale du code du travail garantissant des droits protecteurs pour le salarié. Le coup de grâce (« Contrat Unique » applicable pour tous les salariés) est maintenant explicitement programmé pour les prochaines vacances scolaires.



Depuis l'intervention de Chirac vendredi soir, les médias ont l'audace d'insinuer qu'un « motif » serait maintenant requis pour licencier un salarié en CPE, en feignant de croire qu'une « explication » (dixit Chirac) équivaut à un « motif légal »... Lapsus largement prémédité, ce piège sémantique est la dernière cartouche du gouvernement :

- d'un côté « *Motif légal de licenciement* » qui existe pour le CDI : Transformation, modification ou suppression d'un poste, causes « réelles et sérieuses », etc.
- de l'autre « *Explication* » pour le CPE: Vous êtes trop gros, vous vous appelez Mohamed, on n'a plus besoin de vous, on préfère embaucher un nouveau CPE plutôt que de vous garder, d'ailleurs on a un jeune UMP prêt à travailler 50h payées 35 , on délocalise, etc., etc.

Et, un an de précarité (au minimum !) qui ferme les portes aux logements, aux prêts... est toujours inacceptable !

Aucune négociation possible

Le gouvernement Chirac-De Villepin-Sarkozy essaie de faire passer un soi-disant « CPE-light ». Il n'y a aucune raison de négocier sur ces bases faussées. Il faut retirer le CPE, un point c'est tout. L'organisation syndicale qui entrerait dans le jeu de la discussion préalable à la nouvelle proposition de loi UMP porterait une lourde responsabilité.

Par la poursuite de notre mobilisation, par la reconduction de la grève au-delà de cette journée d'action du 4 avril, nous pouvons maintenir la pression, y compris sur les directions syndicales réformistes, pour qu'elles continuent à rester au diapason de la lutte de masse, jusqu'à l'abandon du CPE !

En avant ! La lutte n'est pas finie !

Le gouvernement cherche à limiter la contestation sociale à de simples discussions d'aménagement des plans de régression, et parallèlement il accélère la criminalisation du mouvement social (demande d'évacuation policière des lycées, arrestation massive et passage immédiat aux tribunaux des militants...). **Nous exigeons la libération et l'amnistie immédiates de tous les manifestants incarcérés.**

L'espoir des Chirac-Villepin-Sarkozy est l'essoufflement du mouvement. A ce propos, la déclaration de François Chérèque (CFDT) : « *On va réfléchir en intersyndicale sur la suite du mouvement, qui peut s'inscrire dans la durée* » car, selon lui, la 2^{ème} loi devrait être débattu en mai et juin est inquiétante. Les journées d'actions parcellées ont montré leur incapacité à infléchir la politique UMP-MEDEF. **Il faut battre le fer quand il est chaud.**

Nous devons stopper aujourd'hui ce gouvernement : laisser s'installer le CPE, c'est laisser s'installer le règne de la peur permanente du licenciement pour toute la jeunesse, dès leur première embauche, c'est accepter de se laisser passer une muselière pour toute la classe ouvrière.

Rien n'est fini. **Une loi même promulguée peut toujours être abrogée.** Rappelons-nous la loi du 23 février 2005 sur les rapatriés et son article 4 vantant « le rôle positif de la colonisation ». Un an après et de nombreuses mobilisations (pétition d'historiens, refus opposé à Sarkozy de mettre pied en Martinique... etc..) l'article 4 a été modifié par simple décret (le 15 février 2006).

Seule notre détermination fera reculer le gouvernement. Déjà dans plusieurs départements, l'ensemble des organisations syndicales appellent à la grève reconductible, dès le mercredi 5 avril.

Reconduisons les grèves, multiplions les actions et les blocages, paralysons le pays et son économie jusqu'au retrait sans condition du CPE !

IPNS

Mardi 4 avril 2006

Coordination Communiste 59/62

pour la reconstruction d'un Parti Communiste révolutionnaire

Pour tout contact, pour s'abonner au journal *Chantiers* (10 € / 6 n°) :

Coordination Communiste, BP 51, 59007 Lille Cedex

coordcommuniste@numericable.fr

<http://coordin.communiste.free.fr>

